



- Monsieur le Maire expose que la Commission prospective se réunira prochainement afin d'analyser les différents impacts du projet Center Parc sur le développement de la Commune – notamment en matière d'urbanisme – et de réfléchir sur la manière de réagir à ces impacts.
- Il explique qu'un gros travail est en cours actuellement pour inventorier puis trouver des solutions aux problèmes liés aux chemins d'exploitation, aux accès des habitations et aux sentiers du PDIPR, ceci afin que tous ces problèmes soient réglés avant la signature de la promesse de vente des terrains. Il précise que ces démarches entraînent des dépenses (plan à reprographier, frais d'envoi, tenue de réunion...) pour lesquelles une demande d'aide est en cours auprès du Conseil Général.
- Concernant le projet de modifications des statuts et de restructuration des tracés des voiries, projet qui découlera du travail de recherches de solutions ci-avant exposé et indispensable pour pouvoir effectuer la cession à la Société Pierre & Vacances, Monsieur le Maire propose au Conseil de lui donner autorisation ainsi qu'au responsable de la Commission des Chemins pour pouvoir conduire des démarches, engager des formalités et signer des documents, ceci sous réserve d'une information régulière auprès du Conseil Municipal.

**→ Avis favorable du Conseil.**

- Concernant la recherche de solutions pour permettre à la Commune de récupérer à terme une surface identique de bois à celle vendue à Pierre & Vacances (recherche indispensable pour pérenniser l'offre actuelle faite aux habitants, usagers de la forêt publique : promeneurs, chasseurs...), Monsieur le Maire expose l'avancement du projet de Convention d'Action Foncière avec la SAFER. Il expose que ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance ordinaire.
- Concernant ce même point, Monsieur le Maire expose les démarches faites auprès de l'ONF. L'ONF est d'accord sur un principe d'échange de parcelles de forêts mais il est nécessaire d'obtenir également l'accord du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt. Reste à fixer également le rapport des échanges. Dans cette vue, Monsieur le Maire propose au Conseil de lui donner autorisation pour entreprendre des démarches auprès des organismes, pour faire évoluer le dossier.

**→ Avis favorable du Conseil.**

- Monsieur le Maire indique qu'une réunion avec les riverains de la route D20f est à programmer pour concertation avec la Commune et les services du Conseil Général.
- Monsieur le Maire propose que la Commune, dans le prolongement et l'aménagement du carrefour Ouest et de la rue de Luzy de Pelissac, demande une étude auprès du bureau Alp'Etudes pour l'amélioration de la jonction entre la route D71 et la route D20.

**→ Avis favorable du Conseil.**

## **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

- Monsieur le Maire expose le résultat de la réunion tenue avec les Personnes Publiques Associées (DIREN, Monde Agricole, DDE, Chambre de Commerce, Conseil Général...) dans le cadre de la démarche de révision du PLU liée au projet d'implantation d'un Center Parc : mis à part quelques observations de la DIREN sur le plan environnemental, tous les avis sont favorables.

## **PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE – DISPOSITIONS RELATIVES AU FCTVA**

- Monsieur le Maire expose que pour bénéficier de ce dispositif permettant un remboursement de la TVA sur les investissements l'année même de la dépense, la collectivité doit s'engager à augmenter en 2009 ses dépenses réelles d'équipement de 1 € par rapport à la moyenne des dépenses réelles d'équipement qu'elle a réalisés en 2004, 2005, 2006 et 2007 (moyenne de 1 325 649 € pour la Commune sur ces trois années), et à le traduire dans son budget 2009.
- Monsieur le Maire propose donc au Conseil de délibérer pour que la Commune s'engage à investir davantage en 2009 que ce chiffre et pour l'autoriser à passer une convention avec l'Etat

**→ Avis favorable du Conseil.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- ❖ **Projet de lotissement** : Monsieur le Maire expose que le projet de lotissement est accepté par la DDA concernant les eaux pluviales mais des observations sont formulées concernant l'assainissement. Il précise que ces observations ont été prononcées suite à de mauvaises interprétations de la DDA qui a pris en compte les deux tranches du lotissement alors qu'une seule tranche était concernée par la demande et qui n'a pas tenu compte des projets

d'assainissement liés à l'installation de Center Parc... Il précise qu'un document est en cours de réalisation par le Syndicat des Eaux pour amener de meilleures informations à la DDA et ainsi permettre l'acceptation du projet de lotissement première tranche.

❖ **Contournement routier du bourg** : Les plans du projet seront bientôt commentés à la commune, aux propriétaires..... Un problème lié à la demande d'un enrochement en bord de Galaure (DDAF) est en cours de résolution. L'enquête publique sera ensuite lancée, les propriétaires contactés... Les travaux pourront dans le cas où tous les accords sont concrétisés, débuter en 2010.

❖ **Travaux sur le déversoir au lac** : Monsieur le Maire indique la réception d'une lettre de la Préfecture mettant la Commune en demeure de réaliser les travaux prévus sur le barrage avant le 30 novembre 2009. Monsieur le Maire rappelle que la Commune est tributaire de l'aide financière du SIBG dans le cadre d'un contrat de rivière et que cette aide ne sera connue que fin 2009. Il propose de répondre en mettant en avant la bonne volonté de la Commune quant à ce dossier :

- ✓ Par les travaux déjà effectués, le niveau du lac a été baissé d'un mètre et la capacité du déversoir actuel a été nettement accrue.
- ✓ Une optimisation des dépenses sur l'aménagement du Carrefour Ouest permettra probablement de dégager une somme permettant d'inscrire un budget supplémentaire pour engager les appels d'offre sur les travaux prévus sur le déversoir dès cette fin d'année et les terminer début 2010.

❖ **Commerces locaux** : La vente aux enchères du fonds et matériel de la boucherie aura lieu le 20 mars.

❖ **Village fleuri** : La Commune ne participera pas au concours cette année mais par les travaux de fleurissement engagés elle donnera l'exemple aux habitants et les incitera à mieux fleurir le village.

❖ **Rallye de Saint-Marcellin** : (Juillet 2009) La Commune ne donnera pas de réponse pour le moment à la demande qui lui a été faite, en absence d'information quant au tracé prévu sur le territoire communal.

❖ **Syndicat des Eaux de la Galaure** : Monsieur René Choc expose que les études concernant le parcours de l'alimentation en eau depuis Viriville liée au projet Center-Parc sont toujours en cours. Concernant l'assainissement, il expose que les maires des Communes éventuellement concernées ont été reçus et que les études sont toujours en cours.

❖ **Voirie** :

- ✓ La commission Voirie se réunira fin mars.
- ✓ Monsieur Gilbert Berruyer attire l'attention sur les travaux d'entretien à effectuer sur plusieurs chemins communaux.
- ✓ Monsieur le Maire expose les démarches en cours auprès d'un privé afin de parfaire l'aménagement de l'avenue De Luzy-Pellissac (possibilité d'aménagement d'un parking par la Commune).
- ✓ Monsieur le Maire propose qu'un lot soit mis en place pour la totalité des travaux : reprise de quatre chemins et aménagement des plages au lac.
- ✓ Monsieur Chancrin fait le point sur les opérations de déneigement des jours derniers.

❖ **Biens Communaux** : Monsieur Roland Chancrin expose le changement concernant le bail de location d'une parcelle communale exploitée jusque là par Monsieur Alain Dumoulin. Celle-ci sera reprise en location par le GAEC de Bourgeonnière. D'autre part, suite à une demande d'achat d'une autre parcelle sur laquelle est situé l'ancien réservoir du quartier de Bourgeonnière, Monsieur Chancrin se rendra sur place avec le Président du Syndicat des Eaux avant toute décision.

❖ **Syndicat d'Electricité** : Monsieur Roland Chancrin informe le Conseil de l'hommage rendu à Monsieur Pierre Grataloup. Il expose que certaines communes voulant garder la maîtrise d'ouvrage sur leurs travaux d'électrification souhaitent se retirer du Syndicat mais qu'elles n'en ont pas la possibilité, la majorité de l'assemblée ayant voté contre ce retrait.

❖ **Commission ISDND** : Monsieur Olivier Dumas fait le point sur le dossier : des rencontres sont en cours avec le Vice-Président du Conseil Général et SOS déchets afin de trouver un accord sur la communication liée au choix d'un site. De plus, des rencontres sont prévues avec le nouveau Préfet afin de réexpliquer le dossier et la position des Communes du secteur.

❖ **Commission Zone de Loisirs** :

